

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

Date : le 25 octobre 2017

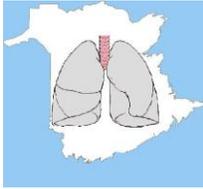
Lieu : Hôtel Four Points by Sheraton, Moncton (N.-B.)

1. **Ouverture** – Pam Taylor, Présidente de l'ATRNB, ouvre la séance à 11 h 22.
2. **Vérification du quorum** – Troy Denton présente le rapport du quorum. Troy constate que le quorum est atteint.
 - Membres admissibles = 382
 - Exigences de quorum = 10 % = 38
 - Membres présents = 81
 - Membres représentés par procuration = 0
 - Nombre total de membres présents = 81
3. **Adoption de l'ordre du jour** – Sur la proposition de Kirby Papic, Carol Lamothe appuie l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée.
4. **Adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 octobre 2016** – Stephanie Crouch propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 octobre 2016, appuyée par Ray Hubble. La proposition est adoptée.
5. **Affaires découlant du procès-verbal de l'AGA du 13 octobre 2016** – Aucune affaire n'est soulevée.
6. **Nouvelles affaires**

- a. **Rapport du comité exécutif** – Pam Taylor présente le rapport du comité exécutif.

C'est vraiment merveilleux de voir autant de gens participer au congrès cette année, témoignant encore une fois de la compassion et de l'engagement que nous, en tant que thérapeutes respiratoires, éprouvons envers notre profession. L'ATRNB reconnaît l'importance de la formation continue et nous sommes chanceux d'avoir cette journée-ci.

- **Référentiel national des compétences (RNC)** – Le travail à cet égard est achevé et peut être consulté sur le site Web de l'ANORTR. Le Référentiel est actuellement mis en œuvre par les programmes de thérapie



New Brunswick Association of Respiratory Therapists L'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

500 St. George Street
Moncton, NB, E1C 1Y3

respiratoire approuvés.

- Classification nationale des professions (CNP) – L'Alliance nationale des thérapeutes respiratoires travaille activement à la mise à jour de la classification de thérapeute respiratoire en vue de fournir une description plus exacte de la profession. Des travaux sont également en cours concernant les modifications proposées à la révision prévue pour l'année 2021.
- Diplôme comme exigence minimale pour l'admissibilité à la pratique – Cette question fait actuellement l'objet de discussions au niveau national tout en étant davantage examinée par différentes provinces, y compris le Nouveau-Brunswick.
- Modèle de prestation de services de santé intégrés —Gouvernement du N.-B. et Medavie – Nous étions invités à participer aux réunions au cours desquelles le modèle visant l'intégration du PEM et 811 Télé-Soins en un centre de coordination des services de santé, sous la direction de Medavie, a été proposé et examiné.

b. **Rapport du registraire** – Troy Denton présente le rapport du registraire.

Rapport des membres

Membres actifs = 382

Membres inactifs = 13

Membres associés = 3

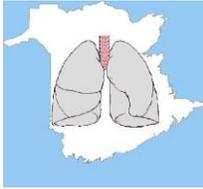
Membres possédant un permis progressif = 2

Membres étudiants = 42

Nombre total de membres = 442

Activités du registraire au cours de l'année 2016-2017

- Président de l'ANORTR
- Co-président du comité de registraires de l'ANORTR
- Co-président du groupe de travail de l'ANORTR portant sur l'élaboration du Référentiel national des compétences
- ANORTR/Intervenant/CoAFTR/CCSR/réunions de la SCTR à Toronto, Montréal, Ottawa, Québec et Halifax
- Membre du NBNHR
- Gestion des inscriptions
- Vérification des inscriptions (AIT)
- Coordination de la mobilité de la main d'œuvre
- Administration des processus à l'intention des PFSE et le retour au travail
- Vérifications du Programme de maintien de compétence
- Élaboration des énoncés de position



New Brunswick Association of Respiratory Therapists
L'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

500 St. George Street
Moncton, NB, E1C 1Y3

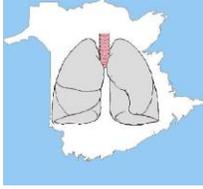
- Réception des plaintes et enquêtes
- Gestion de la base de données
- Gestion du site Web
- Consultations avec le GNB sur la mobilité de la main d'œuvre
- Consultations avec le GNB / Croix Bleue Medavie
- Consultations avec le GNB sur la Loi sur les langues officielles

c. **Bilan financier / Rapport de la trésorière** – Troy Denton présente le bilan financier.



New Brunswick Association of Respiratory Therapists
Summary Review of Balance Sheet
Period January 1, 2016 to December 31, 2016

Opening Balance January 1, 2016		34,975.07			
(Business Account)					
Revenue					
Membership Fees		201,374.86			
Conference Income		24,800.00			
Refunds & Allowances		-11,720.50			
Total Revenue		214,454.36			
Expenses					
Bank Charges		3,707.60			
Conference Costs		31,226.85			
Database Management		14,093.59			
Dues and Subscriptions		6,349.00			
Insurance		1,731.00			
Legal and Professional Fees		14,496.52			
Office Expenses		10,967.20			
Payroll Expenses		33,375.08			
Rent & Lease Payments		13,971.17			
Shipping and Delivery Expense		976.35			
Software		6,354.83			
Translation		13,232.99			
Travel		23,355.87			
Utilities		9,893.38			
Web Conferencing		1,227.50			
Website Design and Maintenance		569.10			
Total Expenses		185,528.03			
Closing Balance December 31, 2016		63,901.40			
<p>Reviewed by: Riverview Tax & Accounting Ltd. 720 Coverdale Rd. Riverview, NB E1B 3L8 (506) 387-3333</p> 					



New Brunswick Association of Respiratory Therapists
L'Association des thérapeutes respiratoires du Nouveau-Brunswick

500 St. George Street
Moncton, NB, E1C 1Y3

d. Rapport des comités

- i. Comité des plaintes – Trois enquêtes (une rejetée); une en cours;
- ii. Comité de discipline – Une décision rendue
- iii. Comité de l'aptitude à exercer – Une audience en cours

e. Élection des dirigeants – Des élections ont eu lieu pour les postes suivants :
Président désigné, trésorier (mandat de deux ans) et un administrateur
(mandat de trois ans).

Conseil d'administration pour l'année 2017-2018

Présidente – Pam Taylor

Présidente désignée – Mary Williams

Trésorier – Tony Robichaud

Administrateur – Mike Wills

Administratrice – Michelle Morrison

Administratrice – Seana Martin

Administratrice – Heather Kamerman (membre représentant le public)

7. Levée – Bill Koval propose la levée de l'assemblée. La séance est levée à 11 h 58.